



www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

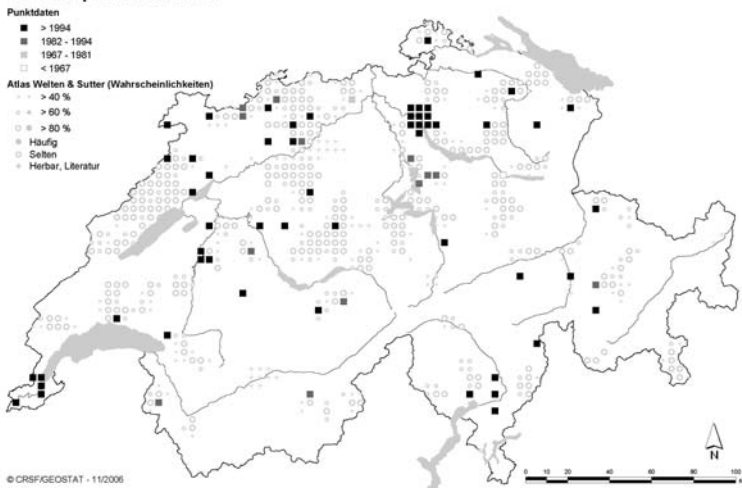
Espèce de la "Watch List"

Orpin bâtard

Sedum spurium M.B. (Famille: *Crassulaceae*, Crassulacées)

L'orpin bâtard a été introduit comme plante ornementale, particulièrement comme plante couvrante. L'espèce s'échappe facilement de culture et s'est naturalisée en maint endroit dans des milieux secs et pierreux. Elle peut également former des peuplements denses dans des prairies et des gazons, concurrencer la flore indigène et nuire à l'économie agricole.

Sedum spurium M. Bieb.



Caractéristiques

Plante couchée ascendante à tiges stériles courtes, rampantes et à tiges florifères plus longues, dressées – 10 à 20cm de hauteur. Les feuilles sont planes, charnues, obovales, rétrécies à la base (en coin), à marge ciliée et irrégulièrement crénelée à dentée dans la partie supérieure. Les fleurs purpurines ou blanches sont ordonnées en panicule ombelliforme. Les pétales atteignent 15mm de longueur.

Confusions possibles

L'orpin bâtard peut être confondu avec d'autres espèces d'orpin. Sont caractéristiques de cette espèce les feuilles planes et dentées ainsi que les tiges stériles rampantes.

Biologie et reproduction

L'espèce se reproduit rapidement et très facilement par voie végétative. Les plus petits fragments, que ce soient des feuilles ou des tiges, sont radicales et peuvent former de nouvelles plantes. La multiplication par graines ne semble jouer qu'un rôle secondaire.

Répartition

L'orpin bâtard est originaire de l'Asie du Sud-Ouest. L'espèce est aujourd'hui ubiquiste et répandue dans toute l'Europe, de la Scandinavie à l'Espagne, de l'Europe de l'Est à la Grande-Bretagne. En Suisse, elle est répandue dans tout le pays en zone de plaine, surtout dans les territoires périurbains.

Milieux

L'orpin bâtard tolère des milieux très secs et chauds, mais il prospère aussi en exposition mi-ombrée. Un trait typique est sa résistance au gel. On le trouve donc dans des milieux extrêmes, comme les murs ou les bords de chemin pierreux ou dans des prairies et gazons secs.

Dangers

L'orpin bâtard est encore aujourd'hui vendu fréquemment comme plante ornementale ou comme couvre-sol (par exemple pour la végétalisation des toits). En raison de sa grande amplitude écologique, son adaptation à des milieux extrêmes, sa reproduction rapide et sa forte tendance à s'échapper de culture, le risque que cette espèce devienne envahissante et concurrence par endroit la végétation indigène est très élevé.

Nature: l'orpin bâtard met en danger les prairies maigres. Il peut s'y étendre très rapidement, recouvrir de grosses surfaces et en évincer des espèces indigènes peu fréquentes à menacées.

Agriculture: l'orpin bâtard a causé des dommages isolés en Suisse dans des prairies agricoles et a dans certains cas fortement diminué les rendements.

Prévention et lutte

Afin d'éviter une propagation encore plus large de l'espèce, des mesures préventives importantes peuvent être prises en renonçant à la vente dans les jardinerie et en la retirant des mélanges de fleurs sauvages pour la remplacer par des espèces indigènes de crassulacées.

Lutte: la lutte contre cette espèce est peu documentée. Dans les prairies et pâturages, le broyage et le labour sont à proscrire car le risque est gros que ces techniques provoquent au contraire une dissémination de l'espèce. Il est conseillé, dans la mesure du possible, de décaper les sols contenant de l'orpin bâtard. La terre doit ensuite être débarrassée, non pas sur un compost de jardin, mais vers des installations d'incinération des déchets ou de compostage industriel comprenant une phase d'hygiénisation ou de méthanisation.

Où annoncer? Où se renseigner ?

Il est important d'annoncer les peuplements repérés dans des espaces naturels au service cantonal de protection de la nature. Dans le domaine agricole, les plantes poussant dans des prairies peuvent être signalées à la station phytosanitaire cantonale. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (plante entière avec fleurs et/ou fruits) peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (Secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

Informations diverses et littérature spécialisée

Kowarik, I., 2003, *Biologische Invasionen: Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa*, Ulmer Verlag, Stuttgart.